## **PROTOCOLE**

# MODIFIANT L'ACCORD SUR LE TRANSPORT AÉRIEN

### ENTRE

### LE CANADA

ET

# LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE ET SES ÉTATS MEMBRES POUR TENIR COMPTE DE L'ADHÉSION À L'UNION EUROPÉENNE DE LA RÉPUBLIQUE DE CROATIE

LE CANADA,

d'une part, et

LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE,

LA RÉPUBLIQUE D'AUTRICHE,

LE ROYAUME DE BELGIQUE,

LA RÉPUBLIQUE DE BULGARIE,

LA RÉPUBLIQUE DE CHYPRE,

LA RÉPUBLIQUE DE CROATIE,

LE ROYAUME DE DANEMARK,

LE ROYAUME D'ESPAGNE,

LA RÉPUBLIQUE D'ESTONIE,

LA RÉPUBLIQUE DE FINLANDE,

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

LE ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD,

LA RÉPUBLIQUE HELLÉNIQUE,

LA HONGRIE,

LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE,